



LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



Un aperçu de la situation

Les groupes de femmes n'ont pas baissé les bras devant la violence faite aux femmes. Ils n'ont cessé depuis 20 ans de dénoncer publiquement le problème. Ils ont aussi créé des programmes de prévention auprès des jeunes.

- En 20 ans, les groupes de femmes ont mis sur pied beaucoup de services directs. Les maisons qui hébergent les femmes violentées et leurs enfants sont sans doute le service le plus connu. En 1999, il y avait 413 de ces maisons au Canada.
- Les maisons d'hébergement offrent plusieurs autres services : centres de ressources, counseling individuel et de groupe, lignes téléphoniques de crise et références pour trouver un logement, un emploi ou divers types d'aide.
- Le personnel des maisons d'hébergement s'occupe aussi de défendre les droits des femmes violentées et de leurs enfants.
- Il fait de la formation, de la sensibilisation et de la prévention avec les corps policiers, le personnel enseignant et les groupes communautaires.

Les gouvernements ont fait leur part en appuyant le travail des groupes de femmes. Les provinces ont ainsi subventionné divers programmes pour enrayer le fléau de la violence faite aux femmes.

Pour sa part, le gouvernement fédéral

- s'est fixé, en 1990, des buts concrets dans le *Plan d'action pour une stratégie nationale contre la violence faite aux femmes*;
- a créé, en 1991, le Comité canadien sur la violence faite aux femmes qui a parcouru le pays pour entendre les femmes; son rapport a mené à l'adoption de lois pour lutter contre la violence;
- a subventionné, par l'intermédiaire de Condition féminine Canada, une foule d'études pour comprendre le problème.

Le travail de sensibilisation a eu beaucoup d'effets positifs :

- la police connaît maintenant mieux le problème et elle coopère davantage avec les groupes de femmes et autres;
- le grand public est plus informé des problèmes reliés à la violence familiale.

Pourtant, la violence faite aux femmes persiste et même s'aggrave :

- les médias rapportent de plus en plus de meurtres de femmes et d'enfants;
- malgré tous les efforts des 20 dernières années, les 2/3 des cas de violence ne sont toujours pas signalés à la police;
- beaucoup de jeunes femmes vivent des relations teintées de violence;
- les personnes âgées, qui sont en majorité des femmes, sont vulnérables.

Même s'il y a eu des progrès, il reste beaucoup à faire.

Par exemple,

- il faut sensibiliser davantage le milieu judiciaire, les juges et les avocat.e.s;
- il faut créer des programmes pour hommes violents afin de s'attaquer à la cause du problème.

Les femmes francophones vivant en milieu minoritaire

Les femmes francophones violentées font face à des problèmes particuliers :

- elles connaissent peu les services communautaires existants;
- beaucoup vivent en milieu rural où la violence demeure un tabou. De plus, elles sont isolées avec leurs enfants et manquent souvent d'appui;
- vu le manque de ressources en français, elles peuvent abandonner leurs démarches pour quitter un conjoint violent. C'est déjà si difficile de demander de l'aide, s'il faut se battre en plus pour avoir des services en français...
- pour avoir accès aux ressources dans leur langue, elles dépendent de services d'interprètes. Comme ces personnes travaillent souvent à contrat ou comme bénévoles, elles ne sont pas toujours disponibles en cas de crise. De plus, l'interprétation ralentit toutes les démarches d'aide;
- les femmes immigrantes francophones n'ont pas de services adaptés à leurs problèmes particuliers (par exemple les mutilations génitales). Souvent, elles s'intègrent mal aux programmes offerts.

Les faits saillants des ateliers

D'après les participantes au Forum de la FNFCF, certains groupes provinciaux de femmes francophones tentent d'éliminer la violence. Il s'agit seulement de quelques exemples, car il peut y avoir d'autres programmes ou services ailleurs.

- Au Yukon, le groupe les EssentiElles collabore avec d'autres groupes de femmes pour faire de la prévention. Il offre entre autres des ateliers durant des événements spéciaux dans les écoles et la communauté.
- Située à Winnipeg, L'Entre-temps des Franco-Manitobaines est la seule maison d'hébergement à donner des services en français et en anglais au Manitoba. Elle offre aussi du counseling et des cours (parentage, alphabétisation, préparation à l'emploi).
- Réseau-Femmes Colombie-Britannique cherche à améliorer la situation des femmes francophones. L'an dernier, l'organisme a mis sur pied le service Inform'Elles. Cette ligne téléphonique sans frais s'adresse aux femmes en situation de crise ou de violence. Elles peuvent y trouver de l'écoute, de l'appui et des références.
- L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard tente d'améliorer les conditions de vie des femmes. Elle fait de la sensibilisation à la violence envers les femmes et les enfants. En 1997, elle a ainsi produit la pièce *Pour le meilleur et pour le pire* afin de parler indirectement de ce sujet tabou. C'est une bonne façon de rejoindre les francophones de la région qui se connaissent tous.
- L'Association des Acadiennes de la Nouvelle-Écosse veut assurer l'épanouissement des femmes francophones. En 1999, elle a lancé un projet de prévention de la violence pour les femmes âgées.

Violence

Quelques pistes d'action pour l'avenir

De façon générale, il faut :

- traiter le problème dans son ensemble, ne pas viser uniquement les femmes mais aussi la famille;
- mettre l'accent sur la prévention auprès des enfants et des jeunes femmes dans les écoles;
- exiger des services d'aide, de crise et de référence en français partout au Canada;
- créer des services adaptés aux réalités culturelles des femmes francophones pour mieux répondre à leurs besoins;
- créer des services adaptés aux besoins des femmes immigrantes francophones.

Voici les principales pistes d'action proposées lors du Forum :

- mettre sur pied un centre de ressources (réel et virtuel) qui offrirait de l'information et des ressources. Ce centre pourrait mettre les femmes violentées en contact avec les groupes et les services pertinents;
- sensibiliser la communauté et les femmes francophones, les informer au sujet des services;
- collaborer avec d'autres groupes (nationaux, anglophones, etc.) pour faire changer les lois;
- travailler davantage avec les jeunes femmes afin de mieux répondre à leurs besoins et de faire de la prévention;
- réclamer des fonds pour obtenir des programmes, des outils et des services juridiques pour les femmes violentées;
- jouer un rôle politique en adoptant et en diffusant des positions claires contre la violence; par exemple, collaborer avec les médias afin de réduire les scènes de violence à la télévision.



**Fédération nationale des femmes
canadiennes-françaises**

302-450 rue Rideau K1N 5Z4
Ottawa (Ontario)

Téléphone: (613) 241-3500

Télécopieur: (613) 241-6679

Courriel: fnfcf@franco.ca

www.franco.ca/fnfcf